



La qualité des formations supérieures en musique : *work in progress*.

En 2015, tous les cursus de Musique de Belgique francophone ont été évalués. Six ans plus tard, un nouveau comité d'experts est retourné dans les établissements, a constaté les évolutions et a émis des recommandations. Le rapport transversal vient d'être publié par l'AEQES, l'agence chargée d'évaluer la qualité de l'enseignement supérieur en FWB.

Le document identifie les principales améliorations apportées à la qualité des programmes, recense les difficultés et adresse des recommandations aux établissements, aux autorités académiques mais aussi aux étudiants, au gouvernement, à l'ARES et aux pouvoirs organisateurs.

Entre mars 2020 et février 2021, un comité d'experts indépendants (belges et étrangers) s'est penché sur les formations du domaine musical dispensées par les conservatoires royaux de Bruxelles et Liège, Arts au carré (à Mons) et l'IMEP (Namur). Les étudiants inscrits au sein du domaine Musique représentaient, en 2019-2020, 1524 personnes, dont 797 en bachelier et 727 en master.

Une démarche qualité qui cherche son équilibre

Les experts ont axé leur évaluation sur la conduite du changement et la culture qualité, dans une démarche formative et afin de soutenir la dynamique d'amélioration continue des établissements. Sur le plan de la démarche qualité, le rapport constate que les établissements ont pris en compte un certain nombre des recommandations émises en 2015, mais que des points sont encore inaboutis. La fonction centrale et stratégique que pourrait prendre la coordination qualité n'est pas réellement reconnue, alors qu'elle incarne dans les faits la médiation d'une réflexivité partagée, la possibilité du développement d'un dialogue interdisciplinaire interne encore insuffisant, d'un plus grand partage des expériences internes et du suivi des démarches d'amélioration entreprises. Le comité d'évaluation a été particulièrement attentif à ce point.

L'étudiant acteur de son parcours, un concept insuffisamment assimilé

Le comité d'experts s'est aussi intéressé à la place de l'étudiant au sein de l'institution. Alors qu'en musique, il a traditionnellement été engagé dans une relation « maître à élève », l'étudiant est aujourd'hui envisagé comme un sujet acteur de son parcours et de l'évaluation de ses apprentissages, ayant voix au chapitre au sein de l'institution qui l'accueille, pour la co-construction de son apprentissage en dialogue avec les équipes d'encadrement.

Ce changement de paradigme, commun à nombre d'institutions en Europe, interroge les établissements et les équipes pédagogiques dans leur filiation aux pratiques ancestrales de la transmission de l'art musical dont certains restent profondément attachés aux approches pédagogiques traditionnelles. En conséquence de cette mutation vient le besoin d'une parfaite transparence de l'évaluation et de ses critères, ce qui, en matière d'art, ne manque pas de soulever un certain nombre de questions et nécessite des réflexions d'ordre profondément pédagogiques.



Sur ces aspects, les conservatoires sont en route. Mais il restera du chemin à réaliser.

L'épineuse question des locaux

La gestion des locaux avait constitué un point d'attention particulier en 2015, lors de la précédente évaluation. Si tous les établissements ont réalisé à plus ou moins grande échelle des améliorations sur ce plan, ils ne sont pas égaux face aux difficultés liées aux parcs immobiliers, certains faisant toujours face à des situations alarmantes en prise avec des bâtiments vétustes et inadaptés. La gestion des locaux dépendant directement des pouvoirs organisateurs, le comité d'experts s'adresse à nouveau à ces derniers et attire leur attention sur la nécessité de dégager les moyens nécessaires pour assurer une rénovation complète des locaux.

Les *alumni* pour favoriser l'insertion professionnelle ?

L'insertion professionnelle des diplômés représente l'une des préoccupations principales des établissements. Sur ce point, le comité d'évaluation a constaté des différences entre les établissements : certains ont pu établir de riches collaborations et partenariats avec des orchestres, des festivals et des autorités communales locales quand d'autres leurs sont apparus moins actifs sur ce plan. Le contexte du métier étant en profonde évolution, il a semblé au comité que la prise en compte de la diversité de parcours induit par cette évolution pourrait être mieux ou plus considérée par les établissements dans la préparation de l'insertion future de leurs étudiants.

Dans cet esprit, les experts proposent de mettre en place des associations d'*alumni* au sein des conservatoires afin de favoriser la mise en contact et la réflexion entre les diplômés, le monde professionnel et les étudiants, ainsi que de renforcer le suivi de l'évolution professionnelle des diplômés.

Un public international à double tranchant

Si les quatre établissements évalués n'ont pas les mêmes stratégies internationales, cette internationalisation a toujours été un élément important pour les conservatoires de la FWB. Elle prend aujourd'hui des dimensions nouvelles avec la venue plus importante d'étudiants provenant de pays en dehors de l'Europe. Cela ne va pas sans créer des contraintes – également nouvelles – en termes d'accueil, de langues, de projet d'étudiants. Le comité d'évaluation attire l'attention des établissements sur les réponses qui restent à apporter aux défis que cette internationalisation induit, notamment en matière de politique de langues pour les documents à disposition des étudiants mais aussi, peut-être, en matière de cours.

En conclusion, le rapport souligne les atouts des formations, en particulier la présence de professionnels de haut niveau parmi les enseignants, mais aussi dans l'encadrement des stages et dans les jurys. Le comité a conscience que les établissements sont inscrits dans un contexte qui a connu d'importantes évolutions décrétales au cours des dernières années et qui suppose de réels efforts d'adaptation. Les défis à venir sont également nombreux. Mener une réflexion partagée sur ceux-ci pour dégager une vision stratégique partagée est l'objet même d'une « culture qualité ». Les experts encouragent les établissements à poursuivre leurs efforts pour tendre vers cet idéal.



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Communiqué de presse – 13/12/21

Les conclusions de l'Analyse transversale des cursus « Musique » ont été exposées ce 13 décembre 2021 de 10h à 12h au cours d'une présentation organisée en visioconférence. La présentation a été assurée par Mme Ariadna Ayala Rubio et M. Jacques Moreau.

Contact : Hélène LEBAILLY, helene.lebailly@aeqes.be, 0476 21 60 13

L'AEQES est une agence de service public, indépendante, qui pratique une évaluation formative basée sur un dialogue entre toutes les parties prenantes au sein de la FWB. S'inscrivant dans le contexte européen, l'Agence rend compte de la qualité de l'enseignement supérieur et œuvre à son amélioration constante.